

SOBRIETE COMMUNALE

Comme annoncé, en lien avec le plan de sobriété communal, et selon les dispositions souhaitées par le Conseil Municipal, l'éclairage public de la commune sera coupé intégralement de 23h à 5h du lundi au jeudi et le dimanche.

Le vendredi et le samedi, sur les axes principaux de la commune, la coupure sera effective de 1h à 5h.

Une phase d'expérimentation, qui débute ce jour, permettra d'ajuster les pratiques pour répondre au mieux aux exigences de sobriété et de sécurité des riverains.

Les services municipaux restent à votre écoute.